

**EDITORIAL**

Chers partenaires et acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement,

Nous voici à cinq années seulement de l'échéance fixée pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Depuis le début de cette ambitieuse aventure, de nombreux progrès ont été accomplis grâce à l'engagement et aux efforts conjugués de chacun d'entre vous. Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toutes les institutions, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à chaque individu ayant contribué à avancer vers l'atteinte de l'ODD 6 au Togo.

Votre dévouement a permis d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, et de promouvoir des pratiques hygiéniques essentielles. Grâce à vous, de nombreuses communautés à travers le Togo ont vu leurs conditions de vie s'améliorer.

Toutefois, le chemin vers l'atteinte des ODD est encore parsemé de défis. Alors que nous nous rapprochons de l'échéance de 2030, il est crucial de redoubler d'efforts et d'accélérer nos actions. La collaboration et la coordination entre tous les acteurs du secteur restent des piliers essentiels pour le succès de nos initiatives.

A cet effet, nous vous invitons à continuer de renforcer la synergie, à partager vos expériences et vos innovations, et à travailler ensemble de manière toujours plus étroite. L'engagement communautaire, la transparence et la solidarité doivent davantage guider nos actions. En unissant nos forces, nous pourrions surmonter les obstacles et atteindre nos objectifs communs.

Ensemble, faisons de l'accès universel à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats une réalité pour chaque citoyen togolais. Votre engagement et votre détermination sont les clés de notre succès.

Au niveau du CCEABT, nous continuons les réformes entamées depuis décembre 2023 et nous avons obtenu le numéro d'enregistrement en tant que réseau d'associations légalement constitué. Toutefois, nous bénéficions toujours du portage administratif et institutionnel de PADIE.

Merci à tous pour votre dévouement et votre travail acharné. Continuons à œuvrer ensemble pour un Togo où l'eau et l'assainissement sont synonymes de dignité, de santé et de développement durable.

Avec toute notre reconnaissance et nos encouragements,

Rejoignez-nous ! il vous suffit de nous contacter.



@crédit photo : MEA/ Le Gal YARK Damehame passant les témoins à Mme AZIABLE Mila

Depuis le 20 août 2024, le Togo a un nouveau gouvernement, entraînant des changements significatifs au niveau du ministère en charge de l'eau. La dénomination du **Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV)** devient **Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA)**, désormais dirigé par **Mme Mawugno Mila Ami AZIABLE**, précédemment ministre déléguée auprès du président de la République, chargée de l'énergie et des mines, en remplacement du **Gal YARK Damehame**.

L'hydraulique villageoise est désormais rattachée au Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural, dirigé par **M. Antoine LEKPA-GBEBENI**.

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement reste l'autorité délégante et conserve le leadership dans l'assainissement de base. Pour tous vos projets d'eau et d'assainissement, les directions régionales de l'Eau et de l'Assainissement (DREA - anciennement DREHV) restent les interlocuteurs à contacter, consulter et informer.

## ECHO DES REUNIONS DES CADRES DE CONCERTATION EHA DANS LES REGIONS (CCEHA-R)



Photo des participants de la réunion CCEHA région centrale

Du 25 au 29 Novembre 2024, les CCEHA-R ont tenu leurs réunions de revues annuelles. L'objectif global de ces réunions consiste à coordonner et suivre les interventions de tous les acteurs afin d'optimiser les ressources et offrir un service d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité aux populations.

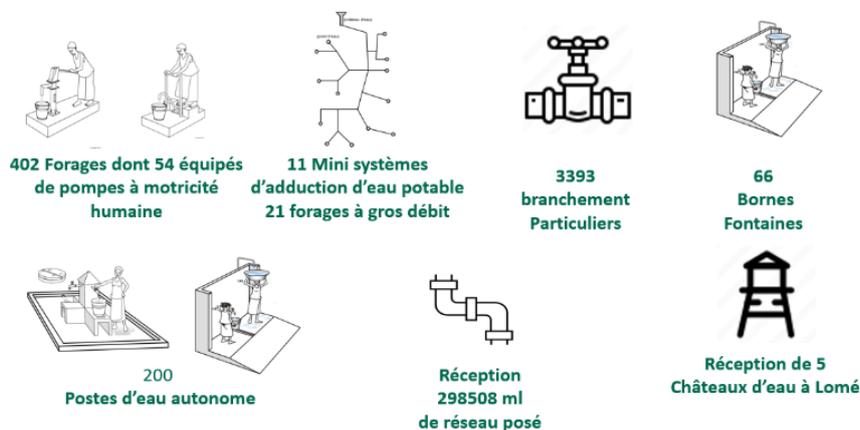
Le CCEABT a apporté un appui technique à l'organisation de ces rencontres et à l'animation des débats. Particulièrement dans la région centrale où le CCEABT a mobilisé tous les chargés de planification des communes et 10 ONG à participer à cette rencontre.

Dans chaque région, cette réunion a permis de :

- faire le suivi de la mise en œuvre des activités planifiées en 2024 de chaque partenaire ;
- collecter les mesures et activités prévues pour 2025 de chaque partenaire ;
- échanger sur les défis et perspectives du secteur dans la région ;
- partager les outils de suivi et de rapportage des activités ;
- préciser les rôles et responsabilités de chaque acteur ainsi que la meilleure stratégie d'intervention à adopter pour faciliter la remontée des données et le suivi des indicateurs ;
- définir l'agenda des prochaines réunions du cadre.

Au total, l'Etat et ses partenaires ont piloté directement 15 projets donnant les résultats suivants :

### Réalisations 2024 par types d'ouvrages dans le sous secteur d'AEP.



Réalisation de 5 piézomètres dans la région maritime pour le suivi des ressources en eau souterraines

Taux de desserte au Togo fin juin 2024			
Milieu rural	Semi-urbain	Urbain	National
<b>74,93%</b>	<b>57,93%</b>	<b>71,69%</b>	<b>69,31%</b>

Source MEA 2024

Plusieurs recommandations ont été faites invitant tous les acteurs à :

- respecter le cadre juridique et sectoriel pour une intervention efficace et efficiente sur le terrain afin d'assurer la préservation et la gestion durable des ressources en eau ;
- mettre les communes au centre des projets et les impliquer dans les réunions du cadre de concertation ;
- accompagner les communes à faire l'inventaire des besoins réels et à définir les objectifs de leurs populations en matière d'EHA et de les remonter aux différents sectoriels.

Les prochaines rencontres des CC-EHA sont programmées pour le premier trimestre 2025.

Téléchargez la présentation sur le rôle et responsabilités des acteurs : ICI

## NOUVEAU DECRET SUR LE RÔLE DES COMMUNES DANS LA GESTION DE L'EAU AU TOGO

Le gouvernement togolais a adopté en avril 2024 le décret **2024-030bis/PR** fixant les modalités d'exercice des compétences partagées entre l'État et les communes dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ce décret vise à améliorer la gestion et la distribution de l'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées à travers une collaboration renforcée entre les autorités nationales et locales.

### Principaux points du décret :

#### **Compétences de l'État :**

- la définition des politiques nationales ;
- la planification sectorielle ;
- la régulation des services publics ;
- la recherche de financements pour les investissements nécessaires.

#### **Rôles des communes :**

- maîtrise d'ouvrage ;
- élaboration et mise en œuvre des plans locaux ;
- gestion des infrastructures bornes fontaines et puits ;
- sensibilisation des populations à l'importance de l'assainissement.

#### **Financement :**

Les frais liés à l'exercice des compétences des communes seront pris en charge par le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT).

#### **Application progressive :**

Les dispositions seront appliquées progressivement en fonction de l'évolution des capacités des communes.

[Télécharger le décret](#)

## APPROCHE CREDIT LATRINE AU TOGO : UNE SOLUTION INNOVANTE POUR L'ASSAINISSEMENT

A la date du 31 décembre 2020 près de 2 000 000 personnes, vivant dans 2 341 villages avaient mis fin à la défécation à l'air libre au Togo grâce au programme SANDAL. (DHAB) Dans le souci de renforcer ces acquis, depuis 2020 l'initiative "crédit latrine" a été mise en place dans 17 communes des régions des Savanes (8), de la Kara (7) et des Plateaux (2) par un partenariat entre le gouvernement togolais et l'UNICEF. L'objectif principal est d'améliorer l'accès aux latrines en offrant des prêts abordables aux ménages pour la construction de latrines familiales durables(améliorée).

Le fonctionnement du crédit latrine repose sur un système de prêts aux ménages, qui sont remboursés sur une période de 12 à 18 mois.

Les étapes clés du processus incluent :

**Étude de faisabilité** : Identification des communautés cibles et évaluation de leurs besoins.

**Conception des latrines** : Types de latrines proposées, comme les latrines à fosse ventilée améliorée (VIP) ou les toilettes sèches (ECOSAN).

**Sélection des Bénéficiaires** : Processus transparent de sélection des ménages éligibles.

**Formation des artisans** : Formation des artisans locaux pour garantir la qualité de la construction.

**Mécanisme de financement** : Dispositif de prêt s'appuyant sur les établissements de micro-fiance avec des conditions de remboursement adaptées aux capacités financières des bénéficiaires.

**Sensibilisation** : Campagnes d'éducation sur l'hygiène et l'entretien des latrines.

Depuis son lancement en décembre 2020 jusqu'en 2023, l'initiative "crédit latrine" a permis la construction de plus de **5000 latrines** dans **17 communes**.

Malgré les succès, l'initiative a rencontré plusieurs défis, tels que :

**Financement Durable** : Mobiliser les financements nécessaires pour répondre à la demande croissante et étendre la stratégie à toutes les communes du Togo (117).

**Formation Continue** : Assurer la mise en œuvre de programmes de formation continue pour les artisans et les bénéficiaires.

Dans le souci d'accélérer cette dynamique, le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, en collaboration avec le ministère de l'économie et des finances, ont élaboré une stratégie nationale de financement de l'assainissement de base (bientôt disponible) pour la mise à l'échelle de l'approche crédit-latrine déjà entamée en phase pilote. La direction de l'hygiène et de l'assainissement de base invite donc tous les acteurs à s'inscrire dans cette initiative pour atteindre les objectifs de développement durable liés à l'eau et à l'assainissement en 2030, cible de l'ODD6.

[Télécharger](#) le document d'orientation technique pour le choix et la construction des latrines à travers l'initiative crédit latrine au Togo.

## LES ACTUALITES DU RESEAU

### APPUI DU CCEABT ET DU PS-EAU A LA DYNAMISATION DU CADRE DE CONCERTATION EAU-HYGIENE-ASSAINISSEMENT DE LA REGION CENTRALE (CCEHA).

Du 12 au 14 août 2024, le CCEABT, en collaboration avec le pS-Eau, a organisé des rencontres d'échange avec le bureau exécutif du Cadre de Concertation Eau-Hygiène-Assainissement (CCEHA) ainsi que certains acteurs clés de la région centrale à Sokodé. Ces rencontres ont permis de définir, via une approche participative et inclusive, un plan de travail budgétisé pour l'animation du CCEHA Région Centrale et de rappeler aux membres leurs rôles et responsabilités respectifs au sein du bureau.



Le bureau exécutif du CCEHA Région centrale

Ces sessions ont également permis d'affiner l'agenda et les objectifs de la mission, tout en abordant les défis spécifiques du secteur dans la région.

#### **Principaux défis identifiés :**

- Amélioration de la collaboration entre les ONG, associations, communes et services déconcentrés de l'État.
- Assèchement des nappes phréatiques et approvisionnement en eau potable.
- Éradication de la défécation à l'air libre et durabilité des latrines proposées dans les communautés.
- Maintenance préventive et suivi des infrastructures d'eau et d'assainissement.

La coordination et la synergie entre les différents acteurs, notamment dans la mise en œuvre des infrastructures d'eau potable et d'assainissement, demeurent des priorités essentielles.

La prochaine rencontre est prévue pour le premier trimestre 2025.

## SIGNATURE D'UN CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LE CCEABT ET PLAN INTERNATIONAL TOGO POUR LA PROMOTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT LE 05 JUILLET 2024

Le Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (CCEABT) et Plan International Togo ont signé une convention de partenariat sous le patronage du ministère de l'Eau et de l'Assainissement à Lomé.

L'objectif de ce partenariat est de travailler ensemble pour garantir l'accès universel à l'eau potable, protéger la ressource en eau, mettre fin à la défécation à l'air libre, promouvoir l'utilisation d'installations sanitaires améliorées et améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement au sein des communautés.



De gauche à droite : Le Secrétaire Général du CA CCEABT, le Directeur de Cabinet du MEA et la Représentante Résidente du Plan International Togo

Pour relever ces défis, ce partenariat vise à développer de nouveaux programmes et solutions d'assainissement intelligents pour faire face aux effets du changement climatique dans les zones rurales du Togo. Grâce à cette collaboration, chaque entité apportera son expertise, son savoir-faire et ses ressources pour atteindre des

objectifs communs, en conformité avec les documents de planification nationaux et les plans stratégiques, dans un cadre de partenariats multi-acteurs et multi-niveaux.

Ce partenariat prévoit plusieurs actions pour les 5 prochaines années, notamment la recherche-action et l'organisation des rencontres nationales afin de dynamiser le secteur de l'eau et de l'assainissement au Togo.

## PARTICIPATION DU CCEABT AU WEBINAIRE DE L'AAFEA SUR LES DROITS HUMAINS A L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (DHEA)

[L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement](#) (AAFEA) regroupe des collectifs de la société civile de 10 pays (Bénin, Niger, Tchad, Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali et Togo) et œuvre pour rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre. Près de 15 ans après l'adoption de la [résolution A/RES/64/292](#) par l'ONU, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste un défi majeur. En Afrique Sub-saharienne, seulement 31 % de la population a accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité, et 24 % à des services d'assainissement adéquats.

Le 03 octobre 2024 L'AAFEA a organisé un webinaire pour faire connaître ses travaux, valoriser les messages de sa note de plaidoyer, discuter en profondeur des recommandations de l'AAFEA pour une mise en œuvre effective des DHEA, à partir d'illustrations et d'études de cas issues des différents pays et valoriser l'expertise et les propositions des réseaux membres de l'AAFEA. Le CCEABT a fait une présentation à cette occasion sur le financement des DHEA : *Comment « décentraliser » les*

*financements vers les communes afin qu'elles puissent pleinement contribuer à l'effectivité des DHEA.*

### **Focus sur la situation des DHEA au Togo :**

En 2010, le Togo a voté la Résolution 64/292 des Nations Unies, reconnaissant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit humain fondamental. Cependant, ces droits ne sont toujours pas inscrits dans la Constitution togolaise.

Aussi, face à des défis significatifs en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la part du budget national allouée à l'eau et à l'assainissement demeure faible. En 2023, seulement 2,2 % du budget y était consacré, et ce chiffre est monté à 3,1 % en 2024.

Pour relever ces défis et garantir que les droits humains à l'eau et à l'assainissement deviennent une réalité universelle, en particulier en Afrique francophone, le CCEABT et l'AAFEA recommandent pour le Togo, d'augmenter la part du budget eau et assainissement à 7 % et d'opérationnaliser les missions du Cadre de Concertation-EHA national et régional, ainsi que la formalisation des fora nationaux de l'eau pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

[Télécharger la note de plaidoyer](#)

[Lien vidéo pour \(re\)suivre le webinaire](#)

### **PARTICIPATION DU CCEABT AU 11<sup>ème</sup> ATELIER DE L'AAFEA A DAKAR DU 11 AU 16 DECEMBRE**

Une délégation du Conseil de concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (CCEABT), composée de M. Emile ATIGAKU, Président du Conseil d'Administration, et de M. Roger MOGLO, Secrétaire Exécutif, a pris part à l'atelier régional de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) qui s'est tenu au Lac Rose, Dakar, Sénégal.

Durant cette semaine riche en échanges, la délégation togolaise a collaboré avec des représentants de différents réseaux membres de l'AAFEA sur des thématiques essentielles telles que :

- Plaidoyer pour les droits humains relatifs à l'eau et à l'assainissement
- Gouvernance et fonctionnement de l'AAFEA
- Mobilisation des financements pour l'alliance

Un moment phare de cet atelier a été la validation de la charte de l'alliance, qui établit une gouvernance structurée comprenant l'assemblée des collectifs, le comité de pilotage et le secrétariat permanent. Le CCEABT a eu l'honneur de conduire la session sur le fonctionnement de l'AAFEA, conduisant à l'adoption de cette charte.

L'atelier s'est conclu par une déclaration finale assortie de recommandations clés pour les décideurs, notamment :

- Reconnaissance juridique et politique des droits humains à l'eau et à l'assainissement (DHEA)
- Financement accru et durable pour garantir l'effectivité des DHEA
- Gouvernance inclusive axée sur la participation citoyenne

Nous tenons à exprimer notre gratitude au ministre sénégalais de l'eau et de l'assainissement, Dr Cheikh Tidiane Dièye, pour son soutien et son discours de clôture inspirant soulignant le rôle crucial des organisations de la société civile (OSC) dans la promotion de l'accès à l'eau et à l'assainissement

[Télécharger la déclaration du lac rose](#)

[Télécharger le CR de la rencontre](#)

## SUCCE DE LA JOURNEE MONDIALE DU LAVAGE DES MAINS DANS LES ECOLES ET COMMUNAUTES DE LOME

La Journée Mondiale du Lavage des Mains 2024, qui avait pour thématique « Pourquoi est-il toujours important d'avoir des mains propres ? » a été célébrée avec succès dans 16 établissements scolaires de Lomé, marquant une étape importante dans la promotion de l'hygiène et de la santé publique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Ma Santé, Mon École : un enjeu collectif – phase II », cofinancé par l'Agence Française de Développement, la Ville de Paris et La Chaine de l'Espoir et exécuté par l'organisation Locale WASH-Volunteers en collaboration avec PADIE.



Du 08 au 17 octobre, environ 15 000 élèves ont participé à des causeries éducatives et des démonstrations pratiques sur le lavage des mains. Les clubs d'Expression Écrite Orale et Artistiques ont animé des sketches et des activités de sensibilisation de masse, mettant en lumière les étapes correctes du lavage des mains et les maladies liées aux mains sales.

Les élèves ont non seulement appris l'importance du lavage des mains, mais ont également été sensibilisés aux moyens de prévention des maladies. Les enseignants et le personnel scolaire ont salué cette initiative, soulignant son rôle crucial dans l'amélioration de l'hygiène et de la santé des élèves.

Le CCEABT a pris part à ces activités aux cotés des organisateurs qui ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les efforts pour promouvoir un environnement scolaire sain. Une recommandation est faite pour porter un plaidoyer pour que ces initiatives fassent partie intégrante de la gestion de chaque établissement d'enseignement.

## PARTAGE D'INFORMATIONS

### PRISE DE POSTE DU NOUVEAU SECRETAIRE EXECUTIF DU CCEABT



Mr MOGLO Komi Roger a officiellement pris ses fonctions le 15 octobre en remplacement de Mme Simone BAÏTA à qui nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour ses contributions inestimables et nous lui souhaitons le meilleur pour la poursuite de son parcours. Sociologue senior spécialiste en plaidoyer et genre, Mr MOGLO était loin d'être inconnu au CCEABT, en effet en tant que coordonnateur d'une association membre du CCEABT il a déjà activement appuyé le réseau sur les sujets de plaidoyer.

### BILAN 2023 DES PROJETS PORTES PAR DES ACTEURS DE COOPERATION ET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

Chaque année, le pS-Eau recense les projets intervenant dans les secteurs de l'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement (EHA) au Togo et ayant bénéficié d'un financement de collectivités territoriales et/ou d'agences de l'eau françaises.

En 2023, **22** nouvelles actions ont été menées au Togo sur l'ensemble du pays, représentant la somme totale de **2 156 578 €** soit **1 414 622 435 FCFA**.

Sur la période 2018-2023, on recense 116 projets réalisés dans les secteurs EHA au Togo, portant sur un volume financier global de **16 386 188 €** soit **10 748 634 722 FCFA**

Retrouvez le bilan détaillé de l'année 2023 : [ICI](#)

### MISE A JOUR DE LA FICHE PAYS TOGO

Retrouvez une synthèse actualisée des informations utiles à connaître sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Togo dans la fiche pays récemment mise à jour :

- taux d'accès
- problématiques principales
- cadre législatif et réglementaire
- acteurs institutionnels
- modes de gestion des services
- documentation et ressources etc.

Retrouvez ces informations essentielles en ligne sur le site du pS-Eau ou téléchargez la fiche pays : [ICI](#)

**FICHE PAYS TOGO**

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques :

- Secteur eau : Des ressources en eau abondantes mais inégalement réparties et excessives selon les milieux ; une dégradation de la qualité de la ressource (polluants, contamination) ; un enjeu fort de professionnalisation pour l'exploitation des services.
- Secteur assainissement : Très faible taux d'équipement en milieu rural, aucun traitement des eaux usées en ville, traitement des eaux de vidange ; un complément de la stratégie de Sécurité Sanitaire en 2016 ; les milieux de l'épandage, l'ère, l'assainissement et l'accès communicaux sur financement UE sont entrés en fonction en 2024.

Taux d'accès de base	Eau potable	Assainissement	Hygiène
Milieu rural	87%	32,1%	24,9%
Milieu urbain	98,9%	9,1%	9,8%
Total	71%	19,2%	17,3%

Source : Taux d'accès de base (WASH) (2021) ; WASH Working Progress, 2022

LE CADRE JURIDIQUE ET SECTORIEL

- La Politique Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PNEA), document de référence du secteur (2016)
- Le Code de l'eau, base légale de la politique de l'eau au Togo (2016)
- Stratégie d'Assainissement en Eau, Hygiène et Toilec en milieu rural et semi-urbain (2021)
- La Politique Nationale d'Hygiène et d'Assainissement au Togo (PNEA), complétée par le Plan National de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (PNHA) (2014-2018)
- La loi portant organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement au Togo (2016) et son décret d'application (2016)
- Les principaux outils de programmation :
  - Programme national :
    - FACSA (Plan National d'Appui à l'Assainissement) (2016-2021)
    - FACSE (Plan National d'Appui à l'Assainissement) (2016-2021)
  - Programme communautaire :
    - Plan National d'Appui à l'Assainissement (2016-2021)
- Vue d'ensemble des plans de développement communautaire, Plans Communautaires d'Action Climat (PCAC)

## LE CCEABT AU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT A LOME

Le CCEABT a eu l'honneur de participer à la 93<sup>ème</sup> assises du Conseil Scientifique et Technologique de l'[Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement](#) qui s'est déroulée du 29 juillet au 1er Aout à l'Hôtel 02 février de Lomé. La thématique de ces assises portait sur « *La résilience des sociétés d'eau et d'assainissement en Afrique face aux changements climatiques* ».



98 délégations issues de 45 pays membres de l'AAEA et d'autres pays étaient présentes ainsi que des associations du secteur de l'eau et de l'assainissement, des ong, des services étatiques, des réseaux de femmes professionnelles et des associations de jeunes professionnels du secteur ainsi que des partenaires stratégiques.

Au programme :

- Cérémonie d'ouverture par M. Katari Foli-Bazi, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), M. François Olivier Gosso directeur exécutif de l'AAEA et M. Gbati Yawanké Waké Directeur Général de la TdE.
- Panel de haut niveau animé par des experts internationaux et régionaux. (MEHV, MERF, TdE, Universités, PADIE)
- Travaux des groupes de spécialistes : pour partager expertise technique et connaissances et finaliser les plans d'actions à mettre en œuvre
- Visite de terrain : pour observer, comprendre et évaluer les pratiques, technologies et systèmes en place par le Togo pour faire face au changement climatique
- Exposition pour présenter les dernières technologies et solutions par des entreprises et des organisations du secteur.

Ces quatre jours d'échanges auront permis notamment d'approfondir les sujets liés aux impacts du changement climatique sur la gestion des services d'eau, les mesures prévues dans le plan de résilience du Togo, du rôle de la recherche dans la mise en place de mesures d'adaptation et du rôle des actions des organisations de la société civile pour la sensibilisation à ces enjeux.

Au cours de ses assises, le Président du CA CCEABT, M. Emile ATIGAKU, a fait une présentation sur les actions de la société civile togolaise pour sensibiliser aux changements climatiques.

Cette conférence a été aussi une occasion pour certains organisations membres du CCEABT (CDD, IADES, WASH-VOLUNTERS, Plan International Togo, PADIE, FIADI et 3ASC) de porter leurs activités à la connaissance des acteurs du secteur.

### **QUAND LE TOGO ET LA FRANCE UNISSENT LEURS FORCES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le 13 novembre 2024, le Conseil de Dialogue et de Partenariat (CDP) Togo-France a organisé un petit-déjeuner d'échanges qui a réuni experts, élus locaux et représentants institutionnels autour du sujet: « Développement Durable des Territoires : dynamiques et opportunités de la coopération décentralisée entre le Togo et la France ».



Retrouvez l'article paru sur le site iciLomé : [ICI](#)

### **NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES POUR LES OSC INTERNATIONALES ET ETRANGERES AU TOGO**

Dans le souci d'assurer que les actions des ONG aient un impact significatif sur les populations et soient en adéquation avec les besoins réels des communautés locales, le gouvernement togolais a rappelé, le 7 octobre 2024, au travers d'une lettre circulaire adressée aux organisations étrangères et internationales, les nouvelles dispositions réglementaires adoptées par le décret n°2022-002/PR du 5 janvier 2022, visant à améliorer le cadre de coopération avec les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et étrangères opérant sur le territoire national,.

La régularisation et le respect des dispositions en vigueur sont nécessaires pour continuer à opérer en toute légalité sur le territoire togolais. Un portail national des services publics digitalisés pour les services dédiés aux organisations non gouvernementales est mis en place pour gérer toutes les formalités nécessaires.

Pour plus d'informations, consulter le [décret n° 2022-002/PR du 05 janvier 2022](#)  
Retrouvez [ICI](#) le tutoriel pour vous enregistrer sur [le portail national des services publics digitalisés](#)

### **LES DATES A RETENIR**

- ❖ 22 mars 2025 : Journée mondiale de l'eau
- ❖ 05 mai 2025 : Journée mondiale de l'hygiène des mains
- ❖ 28 mai 2025 : Journée mondiale de l'hygiène menstruelle

## Faites vivre le réseau des acteurs EHA au Togo !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions...

N'hésitez pas à nous faire part de toutes informations susceptibles d'intéresser les autres acteurs du secteur !

### Contacts :

Au Togo (CCEABT)  
Jacques GABA  
[p3.cceabt@gmail.com](mailto:p3.cceabt@gmail.com)  
+ 228 70 49 12 25

En France (pS-Eau)  
Edouard LEBOUVIER  
[edouard.lebouvier@pseau.org](mailto:edouard.lebouvier@pseau.org)  
+33 (0)6 72 14 91 51

Ce projet est coanimé par le CCEABT et le pS-Eau au Togo et en France

Avec l'appui financier de :

